

Pépin

Hommes et Choses

du

Fort Saint-Frédéric

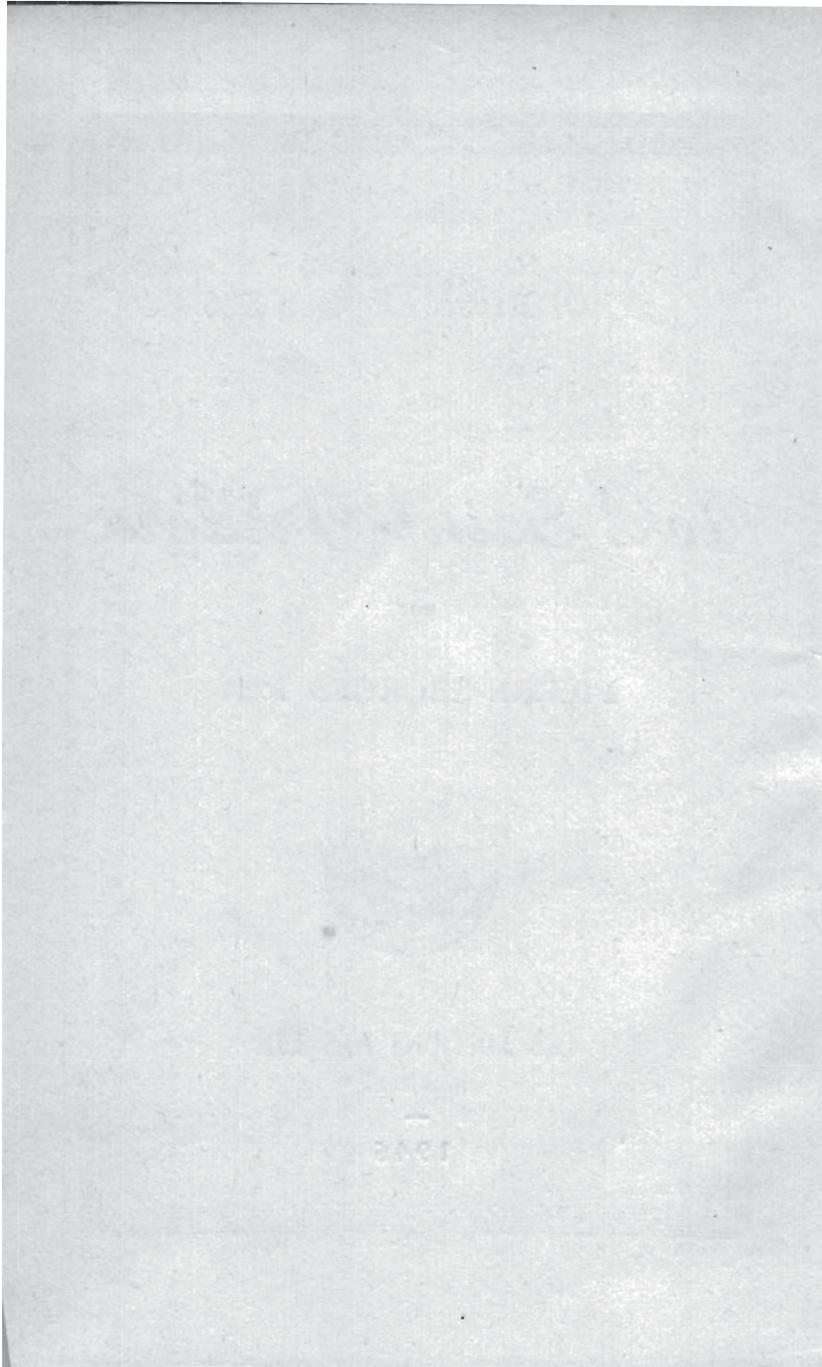
par

PIERRE-GEORGES ROY



LES ÉDITIONS DES DIX
Montréal

—
1946



LE LAC CHAMPLAIN

Le lac Champlain est une des grandes étendues d'eau des Etats-Unis. On ne cite que les Grands Lacs et un lac de la Floride qui aient plus d'étendue que lui. Quelques géographes donnent une longueur de cent vingt-six milles à ce lac. La plupart, cependant, lui en attribuent un peu moins. Sa plus grande largeur est de seize milles, mais elle varie beaucoup. A certains endroits, elle diminue même à dix verges.

Le contour du lac Champlain est très irrégulier par suite des rivières, des petites îles, etc, qui s'y rencontrent un peu partout.

Sa profondeur varie de cinquante-quatre à deux cent quatre-vingts pieds, ce qui permet aux navires de tout tonnage de naviguer sur ses eaux avec sûreté.

Le lac Champlain s'étend dans les états de New-York et du Vermont, plus exactement de Whitehall, état de New-York, à la baie de Missisquoi, dans l'état du Vermont. Sous le régime français, on considérait le plus souvent cette baie comme faisant partie du lac Champlain. Une partie de celle-ci se trouve aujourd'hui dans la province de Québec.

On compte dans le lac Champlain plus de cinquante îles. Aucune, cependant, n'a une grande étendue. Les plus importantes sont Grande-Ile, North Hero, South Hero, Lamothe, Valcour, Shuyles, Junifer, Four Brothers (l'île des Quatre Vents des Français), etc, etc.

Certains savants prétendent qu'à l'époque pré-historique le lac Champlain faisait partie de l'océan Atlantique. Plus tard, les eaux se retirèrent de la vallée qui

s'étend des Montagnes Vertes à la chaîne des Adirondacks, détruisant ainsi le passage qui existait entre le Saint-Laurent et cette mer intérieure. Les montagnes qui entourent le lac, toujours d'après les mêmes savants, étaient à l'époque pré-historique de grandes îles. Mais ce sont là des prétentions de savants. Il semble qu'elles ne s'appuient que sur des théories.

Les eaux du lac Champlain abondaient autrefois en poissons de toutes sortes, gros et petits. La navigation à vapeur et la circulation toujours de plus en plus considérables sur le lac, des navires de tout tonnage, ont fait disparaître plusieurs de ces espèces de poissons. Le lac est, toutefois, une mer chère aux pêcheurs et tous y trouvent le plaisir de satisfaire leur passion favorite.

Les principales rivières qui viennent jeter leurs eaux dans le lac Champlain sont la Petite et la Grande rivières Chazy, Saranac, Salmon, Boquet, la Grande et la Petite rivières Au Sable, Woodcreek, dans l'état de New-York, et les rivières Missisquoi, Lemoille, Winooski, Olter Creek, Poultney, etc, dans l'état du Vermont.

Le lac Champlain repose dans une vallée fermée de chaque côté par des chaînes de montagnes qui lui donnent un aspect féérique. Les Montagnes Vertes du Vermont et les Adirontacks, dans l'état de New-York, sont connues de tous ceux qui aiment les beaux paysages, la grande nature. Vu de ces sites élevés, le lac est de toute beauté. D'autre part, ceux qui voyagent sur le lac Champlain ne peuvent se lasser d'admirer ces hauteurs tantôt sauvages, tantôt parsemées de riches habitations entourées d'arbres, de verdure, de végétations luxuriantes.

Le Canada est parsemé de beaux et grands lacs, de montagnes qui offrent aux yeux des paysages enchanteurs, mais le Canadien qui voyage aux Etats-Unis ne peut s'empêcher d'admettre que la grande République voisine, elle aussi, a été favorisée du Créateur. Et parmi les plus beaux endroits de là-bas, il lui faut avouer que le lac Champlain avec ses sites magnifiques doit être placé à un rang privilégié.

LA POINTE-À-LA-CHEVELURE

Les noms géographiques dans tout l'immense territoire qui porta le nom de Nouvelle-France ont eu, pour la plupart, une origine assez curieuse. Cartier et Champlain imposèrent des noms aux principaux endroits qu'ils visitèrent. Plus tard, les seigneuries furent nommées d'après leurs premiers propriétaires. Puis, à mesure que le pays se développa, le peuple, à son tour, choisit les noms géographiques.

Nos pères ne se mettaient pas en peine de feuilleter les gros livres pour faire le choix des noms qu'ils donnaient aux cours d'eau, aux villages, aux rangs, aux concessions, etc, etc. Ils aimaient les appellations pittoresques qui leur rappelaient les petits événements de la vie courante. De là, les noms parfois si étranges qu'on rencontre encore dans tous les coins de la province de Québec.

Celui de la Pointe-à-la-Chevelure a soulevé bien des curiosités, autrefois et aujourd'hui. Personne n'a pu indiquer de façon certaine l'origine de cette appellation.

Les uns l'ont attribuée à un accident de terrain, à une élévation de terre qui de loin ressemblait à une tête munie d'une forte chevelure. Les autres ont cru que la Pointe-à-la-Chevelure était la traduction d'un mot sauvage qui rappelait le souvenir d'une tribu errante qui aurait séjourné sur les bords du lac Champlain. Dans l'un et l'autre cas, on ne s'est appuyé que sur des conjectures.

Pour notre part, nous préférons une troisième opinion qui fait remonter le nom de Pointe-à-la-Chevelure au temps même de Champlain.

C'est en 1609, un an après la fondation de Québec, que Champlain découvrit le lac qui porte son nom.

Comme le remarque Garneau, Champlain accepta peut-être trop précipitamment l'alliance que lui offraient les tribus sauvages établies dans la région de Québec. Celles-ci étaient en guerre avec les Iroquois et décidèrent Champlain à les suivre dans une expédition contre leurs puissants ennemis. Si le fondateur de Québec avait su que des Européens, ennemis ou tout au moins rivaux des Français, étaient établis dans le voisinage des cantons iroquois, peut-être se serait-il abstenu de prendre parti pour ses alliés. Le résultat de son intervention fut une guerre qui dura plus de cent ans et fut désastreuse pour la colonie qu'il avait fondée avec tant de sacrifices.

Quoi qu'il en soit, Champlain accompagna ses alliés dans leur expédition contre les cantons iroquois. Il a raconté dans ses *Voyages* sa première rencontre avec ces cruels indigènes. C'est le 29 juillet 1609, au soir, que, rendus à l'entrée du lac Champlain, les alliés virent leurs ennemis.

La bataille eut lieu le lendemain. Grâce à l'intervention de Champlain, armé d'une arquebuse, les Iroquois furent mis en déroute. Ils n'avaient d'autres armes que des flèches et Champlain, de son premier coup d'arquebuse, abattit deux de leurs chefs, ce qui sema tout de suite la panique parmi eux.

Les alliés avaient fait quelques prisonniers dans cette rencontre et Champlain, qui avait déjà une idée de la férocité des tribus sauvages, fut le témoin impuissant de scènes de barbarie indescriptibles.

Il raconte au long dans ses *Voyages* le supplice que les vainqueurs imposèrent à un de leurs prisonniers le soir même de leur succès.

“Après avoir fait quelques huit lieues, sur le soir, ils prirent un des prisonniers, à qui ils firent une harangue des cruautés que lui et les siens avaient exercées en leur endroit, sans avoir eu aucun égard, et qu'au semblable il devait se résoudre d'en recevoir autant et lui commandèrent de chanter s'il avait du courage, ce qu'il fit mais un chant fort triste à mort.

“Cependant les nôtres allumèrent un feu, et comme il fut bien embrasé, ils prirent chacun un tison et faisaient brûler ce pauvre misérable peu à peu pour lui faire souffrir plus de tourments. Ils le laissaient quelques fois, lui jetant de l'eau sur le dos, puis lui arrachèrent les ongles et lui mirent du feu sur les extrémités des doigts et de son membre. Après ils lui écorchèrent le haut de la tête et lui firent dégoutter dessus certaine gomme toute chaude, puis lui percèrent les bras près des poignets, et avec des bâtons tirèrent les nerfs et les arrachè-

rent à force, et comme ils voyaient qu'ils ne pourraient les avoir, ils les coupèrent. ”

Champlain, dégoûté d'un tel spectacle et presque épouvanté, ne savait trop comment s'y prendre pour y mettre fin. Ses alliés, insistant pour que le chef français se joigne à eux dans leurs cruautés, Champlain, lassé, fit mine de les abandonner. Les alliés, pour le faire revenir sur sa décision, consentirent à lui abandonner leur victime. Et Champlain, pour mettre fin à ses tourments, lui logea une balle d'arquebuse dans la tête.

C'est donc ce jour-là qu'il vit pour la première fois comment les Sauvages s'y prenaient pour enlever la chevelure de leurs prisonniers, ce qu'on a appelé depuis le scalpe.

La tradition veut que l'Iroquois dont parle Champlain subit le supplice du scalpe précisément sur la pointe de terre du lac Champlain qui, un peu plus tard, en souvenir de cet événement, prit le nom de Pointe-à-la-Chevelure.

Le Père Récollet Emmanuel Crespel confirme jusqu'à un certain point notre opinion sur l'origine du nom Pointe-à-la-Chevelure. Dans une lettre qu'il écrivait à son frère, peu après son retour du fort Saint-Frédéric, il lui disait :

“ Il ne sera pas sans doute inutile de vous apprendre pourquoi cette pointe porte le nom de Chevelure. Lorsque dans leurs courses les Sauvages tuent quelqu'un ils ont la coutume de lui enlever la chevelure qu'ils apportent au bout d'une perche pour prouver qu'ils ont défait leur ennemi. Cette cérémonie ou, si vous voulez, cette

coutume, commença sur cette pointe après une espèce de combat où beaucoup de Sauvages furent dépouillés de leur chevelure qui donna le nom au lieu où se livra la bataille " (1).

Ajoutons ici que, plus tard, les successeurs de Champlain dans le gouvernement de la Nouvelle-France donnèrent des primes aux Sauvages pour chaque chevelure d'ennemi qu'ils leur apportaient. Les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre faisaient la même chose. Il faudrait établir qui, des Français ou des Anglais, commencèrent cette pratique barbare de payer aux Sauvages les chevelures qu'ils enlevaient à leurs ennemis. Il n'est pas facile d'établir le fait. En tout cas, dans l'un et l'autre cas, cette pratique n'est pas à l'honneur de ceux qui l'encourageaient.

LE FORT EN PIEUX

Jean-Louis de Lacorne, originaire de Vaudon, évêché de Clermont, en Auvergne, faisait remonter sa noblesse bien avant la fondation de Québec. Ses titres de noblesse enregistrés par le Conseil Souverain en avril 1722 font preuve que les Lacorne de Chapt s'étaient distingués en maintes circonstances sur les champs de bataille (2).

(1) *Voyages du R. P. Emmanuel Crespel dans le Canada*, p. 26.

(2) P.-G. Roy, *Lettres de noblesse*, vol. I, p. 217.

Peu pourvu des biens de la fortune, M. de Lacorne était passé dans la Nouvelle-France en 1685, en qualité de sous-lieutenant dans les troupes. Mais il s'était déjà distingué là-bas puisqu'il avait perdu un œil au siège de Gerrouangué.

Ici, le jeune officier continua à servir avec la même bravoure et le même esprit dont il avait fait preuve sur les champs de bataille de la vieille France. Au cours de nombreuses expéditions contre des partis iroquois, il avait à plusieurs reprises remonté la rivière Richelieu et le lac Champlain. Il connaissait donc mieux que personne la position stratégique importante que serait la Pointe-à-la-Chevelure pour protéger la colonie.

Major des Trois-Rivières en mai 1714, M. de Lacorne fut promu en 1716 major des troupes de la colonie, puis, en 1726, lieutenant de Montréal, où il décéda le 6 mai 1732.

C'est deux ans avant sa mort, dans l'été de 1730, que M. de Lacorne attira l'attention de M. de Beauharnois, gouverneur de la Nouvelle-France, sur la nécessité d'établir un fort ou tout au moins un poste fortifié à la Pointe-à-la-Chevelure. Il lui remit à cet effet le mémoire suivant :

“ Mon devoir m'oblige, Monsieur, pour remplir dignement l'employ que j'occupe maintenant a me donner celui de vous faire connoître l'importance du poste appelé la pointe aux chevelures qui est au bout du lac champlain; cet endroit est environ à moitié chemin de Chambly à Orange, c'est un petit détroit qui separe ledit lac avec le grand marais qui a environ 15 arpens de large au bout duquel est l'endroit appelé le petit Sault où

tombe la rivière du Chicot, rivière sur laquelle les Anglois firent bastir un fort en 1709 et y construisirent les batteaux nécessaires pour porter leur armée en ce pays.

“ Et comme l’armée navale ne pût venir a Quebec, ils abandonnèrent le dit fort et le bruslèrent; de cet endroit où il estoit il y a quatre lieues de portage pour gagner la rivière d’Orange qui vient des Onoyottes et passe par celui des Agniers, laquelle rivière tombe à la mer.

“ A trois lieues de la pointe a la Chevelure ou quatre tout au plus, est scitués a main droite en allant a la Nouvelle Angleterre le lac apellé du S^t Sacrement qui a environ (blanc) lieux de long et (blanc) lieux de large au bout duquel l’on fait portage pour joindre la rivière d’Orange et c’est le plus court chemin pour aller chez les Agniers.

“ Estant maistres de la pointe a la Chevelure, nous barrons le chemin a l’Anglois pour venir sur nous, et nous sommes en estat de tomber sur eux lorsqu’ils y penseront le moins, et si l’anglois vouloit s’en emparer et nous prevenir pour l’establiir ils auroient l’avantage de nous empescher d’oser nous montrer dans le lac Champlain qu’avec des forces ouvertes et qui seroit de très grande concequence pour nous, nous ne pourrions plus leur faire la guerre qu’a forces de troupes, au lieu qu’estant maistres de ce poste nous pouvons les harceler par des petits partis comme nous avons fait cy devant depuis 1689 jusqu’en 1699 que nous avons eu la guerre avec l’anglois et l’iroquois, la Colonie n’estoit pas pour lors ce qu’elle est aujourd’huy pour la force en hommes, a present qu’elle commence a y en avoir nous pouvons commencer cet établissement en y faisant un poste qui soit